Technicien de Préparation et d'Exploitation de Véhicules de Compétition

CERTIFICATION
Certificateur : L'École de la Performance
Référence au répertoire national des certifications : *RNCP34401 – niveau 5*
Code NSF 252, enregistré au RNCP/arrêté publié au JO du 24/10/2006, renouvelé le 27/01/2020 pour une durée de cinq (5) ans, par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, Apprentissage et Formation Professionnelle – **code CPF 328391**
EN COURS DE RENOUVELLEMENT

FORMATION
Durée : 1600 h sur 11 mois **Rythme** : présentiel
840 heures en centre de formation + temps en entreprise équivalent à 760 heures
Coût : selon le statut de l'apprenant
Date de la session à venir : 06/10/2025 au 18/09/2026
Nbre mini/maxi de places : auto : 20/32 moto : 8/16

Objectifs de la formation

Le technicien de Préparation et d'Exploitation de Véhicules de Compétition prépare et exploite un véhicule de compétition (automobile ou motocycle) dans le cadre d'une compétition relevant d'une discipline du sport mécanique.

La 1ère phase de Préparation de véhicules de compétition consiste à préparer le véhicule de compétition en atelier en vue d'une séance de roulage (course, test, essai, qualification, …) pour qu'il soit le plus performant possible, conforme à la réglementation technique et sportive de la course et aussi conforme aux directives du team selon sa stratégie. Cette première partie correspond aux tâches tel que :

- Le nettoyage rigoureux et contrôle visuel d'usure ou de défaillance des pièces
- Réparation et/ou mise en conformité selon le règlement technique, sportif et stratégie du team
- Préparation du véhicule pour l'événement à venir

La 2ème phase d'Exploitation d'un véhicule de compétition consiste à exploiter le véhicule de compétition durant une journée de roulage, ce qui signifie de réaliser la maintenance préventive et curative ainsi que les réglages, en garantissant la sécurité du pilote et de l'équipe technique. Cette seconde partie correspond aux tâches tels que :

- Mise en place des équipements et prise de connaissance du lieu et des protagonistes
- Réglages finaux du véhicule
- Assistance / communication / ravitaillement lors du roulage
- Préparation, voir réparation pour le roulage suivant
- Clôture de l'événement : rangement, bilan, débriefing, liste des consommable et travaux pour le prochain événement

BLOC : Préparation du véhicule de compétition en atelier en vue d'une séance de roulage (course, test, essai, qualification, …).

Activités réalisées :

- Organisation, agencement et aménagement de son poste de travail au sein de l'atelier, et préparation de son intervention
- Analyse fonctionnelle d'un groupe motopropulseur par définition des composants, relevé de mesure et vérification des jeux de fonctionnement
- Relevé de la configuration initiale du véhicule ou "Set Down" et inscription dans la fiche
- Démontage du véhicule et de ses composants
- Analyse et appréciation visuelle et par mesure de l'état d'usure de chaque pièce
- Élaboration de la liste des composants à commander et vérification, lors de la réception, de leurs conformités
- Réparation des pièces et/ou des ensembles
- Réparation, simplification, adaptation et mise en place du faisceau électrique
- Repose des éléments (remontage du véhicule)
- Préparation du véhicule et de ses différents documents techniques en vue de l'événement à venir dans le respect des procédures de l'équipe

BLOC : Exploitation du véhicule de compétition pendant le roulage du véhicule (terre, asphalte, ...).

Activités réalisées :

- Adaptation à son environnement en exploitation lors de l'événement par une bonne compréhension du milieu de la compétition mécanique
- Répartition et/ou repérage des rôles et tâches de chaque membre de toute l'équipe intervenant lors de l'évènement
- Préparation et mise en route du véhicule de compétition selon les procédures et réglementation
- Gestion des arrêts successifs du véhicule de compétition et des interventions à réaliser durant le roulage
- Participation au bilan du roulage avec l'équipe

Conditions d'accès
L'entrée en formation présente quelques critères spécifiques pour que le candidat puisse être admis en formation :

- ➔ Être majeur
- ➔ Être titulaire à minima d'un Bac / Bac pro
- ➔ Être titulaire du permis B
- ➔ Avoir réussi les tests de sélection

Niveau d'études minimum conseillé

- ➔ Bac pro mécanique en alternance
- ➔ Bac+2 en alternance (MV, MTE, …)

Prérequis techniques
Connaître les principales technologies associées aux automobiles ou motocycles.
Savoir se servir des outils adaptés à la pratique de la mécanique sur les autos ou motos.
Avoir une parfaite connaissance des bases de :

- ➔ Physique : notion d'aires, volumes, unités, forces …
- ➔ Mathématiques : trigonométrie, pourcentages, résolutions d'équations simples, projections des vecteurs, …
- ➔ Mécanique : notion de statique, de dynamique, de logique mécanique, …

De l'expérience en mécanique automobile ou motocycle en garage ou concession est un vrai plus.

Modalités d'inscription
Sélection sur dossier : document téléchargeable sur notre site ou sur demande en nous contactant à l'adresse contact@ecoleperformance.com. Des exercices préparatoires sont joints au dossier, afin de préparer le candidat aux tests de la journée de sélection.
Des frais administratifs pour le passage des tests sont à prévoir.

Sur convocation : Journée de sélection et d'informations
À la suite des tests écrits, un entretien individuel est réalisé. Il permet de mettre corrélation, le niveau d'études, l'expérience professionnelle et les projets personnels réalisés, afin de déterminer quelles compétences sont transférables au projet professionnel envisagé. A l'issue de cette journée, le candidat est informé de l'admissibilité de son dossier.
Cette journée est aussi un moment clé pour une visite de l'établissement et transmettre aux candidats des informations pédagogiques et administratives en lien avec la formation.

Modalités d'accueil de personnes en situation de handicap
Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous étudions toutes les demandes au cas par cas.
Si vous souhaitez des informations à ce sujet, n'hésitez pas à contacter Sandrine Cuche au 05 62 08 88 83 – 07 82 40 13 19 ou s.cuche@ecoleperformance.com.

Délais d'accès
Réponse sous 2 jours après étude du dossier de candidature. Les dossiers peuvent être déposés entre 12 mois et 2 mois avant l'entrée en formation.

Tarif
Selon le statut de l'apprenant.
Stagiaire de la formation professionnel : 13'300€ TTC
Apprenti : coût de la formation à charge de l'entreprise

Mécanique automobile [code rome I1604] et motocycle [code rome I1607]

Lieu de formation
L'École de la Performance, 70 Avenue Claude Fior, Route d'Auch, 32110 NOGARO

Public
- Salarié issu de la mécanique auto/moto souhaitant s'orienter compétition
- Poursuite de formation
- Reconversion professionnelle
- Demandeur d'emploi
- Toute personne désirant travailler et évoluer au sein d'un team de compétition

Suite de parcours
La formation n'offre pas de passerelle avec d'autres certifications ou diplômes existants.
La formation offre un fort taux d'insertion professionnelle. Les principaux secteurs d'activité visés sont :
- La compétition automobile
- La compétition motocycle
- Les sports mécaniques en général
- La construction, le développement, la préparation de véhicules de compétition ou de loisirs
- Les équipementiers et sous-traitants de la compétition automobile et moto

Moyens pédagogiques et humains
Les cours théoriques seront dispensés **100% en présentiel** dans une salle dédiée.
Un support de cours est fourni pour chaque module.
Les cours pratiques se déroulent en atelier dans les locaux du centre de formation.
Les modules de formation sont assurés par des professionnels du métier, spécialisés sur le sujet pour lequel ils forment les apprenants.

Équipement fourni
- Une combinaison pour l'atelier
- Une tenue pour les cours théoriques

Modalités d'évaluation au cours de l'année
<u>En centre de formation</u>
- Tests de connaissances théoriques
- Évaluations faites au cours de mises en situations professionnelles réelles ou reconstituées
- Rédaction individuelle de dossiers d'activités dédiés aux modules de formation.
- Epreuve sportive sur circuit nommée Challenge

<u>Durant la période en entreprise</u>
- 2 appréciations et d'une évaluation finale de la part de l'entreprise.
- 2 appréciation de l'apprenant

Le stagiaire doit préparer un rapport final de la période en entreprise. Le rapport de période en entreprise sera présenté devant un jury nommé par L'École de la Performance.

Évaluation certificative
Les évaluations se déroulent en plusieurs étapes :

Bloc “Préparation véhicule” :

- Un dossier professionnel d’outillage (réalisation d’ensemble mécano-soudé)
- Un dossier professionnel châssis
- Une épreuve écrite Préparation châssis et épreuve écrite GMP
- Mise en situation professionnelle Préparation châssis et mise en situation professionnelle GMP réalisées sous surveillance. Les apprenants notent leurs réponses et démarches dans un dossier d’examens qui sera corrigé par le jury d’évaluation

Ces évaluations sont corrigées par le jury d’évaluation dédié. Chaque épreuve donne lieu à une mention “Avis Favorable” ou “Avis Défavorable” sur une grille d’évaluation reprenant les critères d’évaluations. Chacune de ces 6 fiches est insérée dans le dossier de certification du candidat.
Pour être validé, le bloc de Préparation de véhicule doit présenter un minimum de 15 compétences acquises sur un total de 25.

Bloc “Exploitation véhicule” :

- Rapport de stage et soutenance présentant la période en entreprise se déroule devant un jury d’évaluation
- Mise en situation professionnelle Exploitation châssis est réalisée sous surveillance. Les apprenants notent leurs réponses et démarches dans la partie Exploitation du dossier d’examens qui est corrigée par le jury d’évaluation
- Une épreuve écrite Exploitation châssis

Ces évaluations sont corrigées par le jury d’évaluation. Chaque épreuve donne lieu à une grille d’évaluation avec une mention “Avis Favorable” ou “Avis Défavorable”, chacune de ces 3 fiches est insérée dans le dossier de certification du candidat.
A l’issue de toutes les épreuves d’évaluation, le jury de certification se réunit, procède à la notation des épreuves, délibère et décide de l’obtention, ou non de la certification par candidat selon les critères de notation renseignés par le jury d’évaluation et critères de délibération.
Pour être validé, le bloc d’Exploitation de véhicule doit présenter un minimum de 10 compétences acquises sur un total de 18.

Pour obtenir la certification, l’apprenant doit valider les deux blocs de compétences.

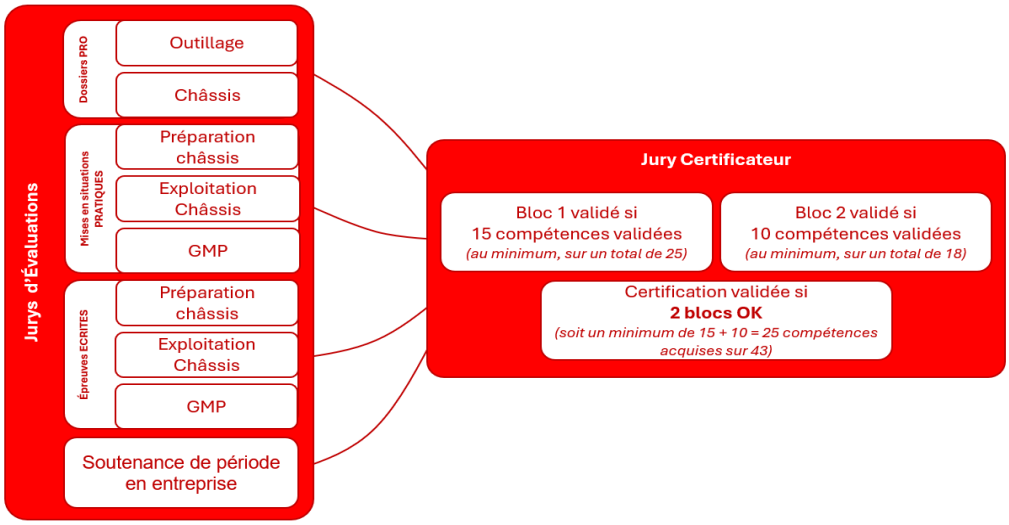

Mécanique automobile [code rome I1604] et motocycle [code rome I1607]

Taux d'insertion

STATISTIQUES
TECHNICIEN DE PREPARATION ET D'EXPLOITATION DE VEHICULES DE COMPETITION AUTO et MOTO
APPRENANTS
SUIVI PENDANT ET APRES LA FORMATION

SESSION	Apprenants entrés en formation	Abandon période probatoire	Abandon avant Période Entreprise	Abandon durant Période Entreprise	Taux de réussite sur les Apprenants présentés aux examens	Taux d'emploi à 6 mois
2018 - 2019	47	2.13 %	0.00 %	0.00 %	92.86 %	88.23 %
2019 - 2020	44	11.36 %	0.00 %	6.82 %	96.97 %	77.78 %
2020 - 2021	42	14.28 %	0.00 %	2.38 %	96.87 %	100.00 %
2021 - 2022	26	0.00 %	0.00 %	0.00 %	89.47 %	72.72 %
2022 - 2023	31	0.00 %	0.00 %	3.22 %	82.14 %	85.71 %
2023 - 2024	39	2.56 %	2.63 %	2.70 %	87.88 %	78.00 %

STATISTIQUES
PREPARATEUR ET DEVELOPPEUR DE VEHICULES DE COMPETITION AUTO -MOTO
FORMATION PAR APPRENTISSAGE
SUIVI PENDANT ET APRES LA FORMATION

SESSION	Apprentis entrés en formation	Taux d'interruption en cours de formation	Taux d'obtention de la certification	Taux d'insertion professionnelle à 6 mois	Taux de poursuite d'études	* Valeur ajoutée de l'établissement
2021 - 2022	1	0.00 %	0.00 %	100.00 %	0.00 %	16.00%
2022 - 2023	13	0.00 %	72.73 %	100.00 %	0.00 %	16.00%
2023 - 2024	19	10.53 %	80.00 %	80.00 %	10.00 %	- 4.00 %